



ISSN 1724-0700

ISSN en ligne 2260-8087

Les rapports conflictuels entre la France et les États de Savoie à travers la correspondance de Benoît Cise de Grésy : la prise de Casal (1652)

Cecilia Russo

Université de Turin, Italie

cecilia.russo@hotmail.it

Reçu le 31-05-2019 / Évalué le 08-07-2019 / Accepté le 23-09-2019

Résumé

L'objectif de cet article est de présenter les relations conflictuelles entre la France et les États de Savoie, dans les années centrales du XVII^e siècle, à travers la correspondance de Benoît Cise de Grésy, un diplomate savoyard envoyé à Paris. Nous analyserons en particulier l'épisode de la perte de la ville de Casal que les Français subirent en 1652 au profit des Espagnols. Celui-ci est significatif du fait que l'alliance entre la France la Savoie était stratégique pour maintenir les équilibres avec les autres puissances européennes. Bien que cette alliance vacillât face aux pressions espagnoles, la proximité et l'attachement de Duchesse Christine de France pour sa patrie d'origine évitèrent le conflit ouvert.

Mots-clés : diplomatie, Savoie, Benoît Cise de Grésy, correspondance, conflit

I rapporti conflittuali tra la Francia e il Ducato di Savoia attraverso la corrispondenza di Benoît Cise de Grésy: la presa di Casale (1652)

Riassunto

L'obiettivo di questo articolo è presentare le relazioni conflittuali tra la Francia e il Ducato di Savoia, negli anni centrali del 17^o secolo, attraverso la corrispondenza di Benoît Cise de Grésy, un diplomatico di casa Savoia inviato a Parigi. Analizzeremo in particolare l'episodio della perdita della città di Casale che i Francesi subirono nel 1652 a vantaggio degli Spagnoli. Questo evento è significativo del fatto che l'alleanza tra la Francia e la Savoia fosse strategica per mantenere gli equilibri con le altre potenze europee e, anche se quest'intesa vacillò di fronte alle pressioni spagnole, l'attaccamento della duchessa Cristina di Francia per la propria patria d'origine evitò lo scoppio di un conflitto aperto.

Parole chiave: diplomazia, Savoia, Benoît Cise de Grésy, corrispondenza, conflitto

The hostile relationship between France and the States of Savoy in the correspondence of Benoît Cise de Grésy: the fall of Casale (1652)

Abstract

The purpose of this paper is to describe the hostile relationship between France and the States of Savoy during the mid-17th century. This is done by analysing the correspondence of Benoît Cise de Grésy, a house of Savoy diplomat stationed in Paris. In particular, we focus on the episode of the fall of the town of Casale, which the French lost to the Spaniards in 1652. This episode proved that the alliance between France and Savoy was strategic to maintain the balance with other European powers. Even if the alliance trembled because of the Spanish pressure, the strong bond between the duchess Cristina of France and her motherland averted an open war.

Keywords: diplomacy, Savoy, Benoît Cise de Grésy, correspondence, war

Introduction

Si au XVII^e siècle les rapports culturels entre le Duché de Savoie et la Cour de France furent très riches, les relations entre les deux entités politiques furent caractérisées par une instabilité permanente et par des moments de profonde tension, opposition et rivalité.

Christine de France, Duchesse de Savoie, régente pour son fils Charles Emmanuel II, entre 1637 et 1648¹, imposa à Turin une politique artistique et culturelle d'inspiration française (qui se manifesta par de nombreux changements urbains comme la construction de grands palais et églises qui imitaient les édifices français - le château du Valentino, entre autres), déterminante pour maintenir la stabilité de l'État. En outre, Madame Royale, offrit d'impressionnantes fêtes de cour similaires à celles qu'elle avait vues à Paris (Ferretti, 2017 ; Viale Ferrero, 1965).

Au plan politique, tout au long de la période 1630-1680 la France fut le principal allié de la Savoie et Paris considérait le territoire au-delà des Alpes comme un protectorat (Blum, 2014 : 25).

Madame Royale « était une française, seule en terre étrangère » (Becchia, Vital-Durand, 2014 : 39) et elle garda des liens privilégiés avec sa patrie d'origine grâce à un réseau de diplomates très efficaces qu'elle sut mettre en place et qui contribua à la diffusion de la culture française au Piémont, en faisant parvenir à Turin des livres ou des objets artistiques. De surcroît, elle sut assurer à son Duché une certaine autonomie par rapport à l'Espagne, qui à plusieurs reprises tenta de contrôler ses territoires.

Les correspondances écrites par ces diplomates sont des documents précieux pour retracer l'histoire des relations entre Paris et Turin. Nous analyserons un corpus de lettres dont l'auteur est Benoît Cise de Grésy², envoyé extraordinaire de Savoie à Paris de 1652 à 1653.

Nous arrêterons notre attention notamment sur les lettres qui traitent des affrontements entre France et Espagne pour la possession de la ville de Casal en 1652. À cette occasion, les relations entre Paris et Turin ne furent pas caractérisées par la franchise et la confiance et, des deux côtés, on chercha à défendre ses propres intérêts, mais les liens d'amitié solides et les affinités réussirent à éviter la rupture.

La ville de Casal : les vaines promesses françaises et les concertations avec l'Espagne

En 1652 les troupes du duc de Mantoue, Charles II³, aidées par les Espagnols, assiégèrent Casal, importante place forte du Montferrat. Le 10 octobre 1652 la ville fut prise par les troupes de Camilo Gonzague, lieutenant du duc de Mantoue⁴, aidées par les troupes espagnoles guidées par le marquis de Caracène⁵, gouverneur du duché de Milan, et le 21 octobre la citadelle capitula. Casal, possession des Gonzague, mais occupée militairement par les Français depuis 1631, fut obligée de se rendre⁶. Pour la France, tourmentée par les troubles intérieurs de la Fronde⁷, il s'agit d'un grave échec qui vint s'ajouter aux défaites subies à Barcelone et Dunkerque, toujours face aux Espagnols. Paris comptait sur le soutien du Duché de Savoie pour reprendre la ville et vaincre définitivement les Espagnols.

Lors du conflit la Savoie dut de céder aux Espagnols les places fortes de Trin et Crescentin, petites villes situées près de Verceil, dans le Piémont, que la France avait rendues à la Savoie avec le traité de Quérasque. La Duchesse fut déçue et contrariée d'avoir dû sacrifier ces terres : elle pensa se rapprocher avec l'Espagne et elle chargea son grand écuyer Albert Eugène de Genève, marquis de Lullin et de Pancalieri (?- 1662 De Foras, 1863-1938 : t. III p.78-79) d'ouvrir des négociations secrètes avec les ministres espagnols qui résidaient à Vienne.

Pour attirer la Duchesse, Caracène lui avait promis de lui restituer Verceil⁸, sous domination espagnole, et Pignerol, en mains françaises⁹, et de marier la princesse d'Espagne Marguerite au duc Charles Emmanuel II (Carutti, 1875 : 506-507).

Dans ses lettres Cise relate que certains personnages de la Cour parisienne liés au duché apprécieraient la disponibilité de la part de la Cour de Turin qui nonobstant les menaces espagnoles, resta fidèle à la France, sans demander de contreparties :

L'on ne met poin icy en doutte qu'après que les Espagnolz auront pris Casal, ils n'attaquent de rechef les places de S. A. R., et qu'elle ne soit à la fin contrainte de s'accomoder avec eux ; ce qu'elle devoit desja avoir fait. Ainsy parlent ceux qui veulent temoigner avoir quelque zele pour les interestz et service de Leurs Altesses Royales. Dans ces termes m'en ont parlé Monsieur le marquis de Sevigny¹⁰, Monsieur le baron de Sainte Frique¹¹, Monsieur l'abbé de Cruy¹², Monsieur l'abbé de Barclay¹³, et plusieurs autres personnes qui me disent que quand ils sont dans quelque compagnie, où l'on parle des affaires d'Italie, l'on s'estonne des bontés que leurs Royales Altesses ont de sacrifier leurs estatz pour la France qui ne peut, ny presentement, ny de long temps, envoyer aucun secours, sellon toutes apparences.(*Lettere Ministri Francia*, m. 58, lett. 17, Paris, le 14 octobre 1652).

L'avis d'Henriette de France, reine d'Angleterre et sœur de la Duchesse de Savoie¹⁴, que Cise rencontra le 16 octobre, pour discuter de la question de Casal, est beaucoup plus réaliste. Le diplomate fait part des préoccupations d'Henriette, qui rappelle à Christine que, déjà dans le passé, leur mère, Marie de Médicis, les avait mises en garde contre la France et lui conseille même de traiter avec l'Espagne :

Après plusieurs discours sur ce sujet, elle [Henriette] nous dit, à tous deux, que les Espagnolz n'en demeureroient pas là, et qu'il y avoit apparence que les estatz de Vos Royales Altesses souffriroient beaucoup [sic], puisque la France, n'ayant peu faire des puissantz effortz pour secourir cette place (qui luy estoit de si grande importance) à cause de ses desordres¹⁵, qu'il y a à craindre elle ne pourra faire ceux qui seroient necessaires pour garantir les ditz estatz de Vos Royales Altesses, si les affaires au dedans ne s'accomodent et nous dit encores les parolles suivantes : « que Madame ma sœur s'accomode plus tost avec les Espagnols que de se laisser par eux prendre ses estatz, puisque ce ne seroit pas une chose trop asseuré [sic] que la France en peut procurer le recouvrement ». Et que c'est là le conseil qu'elle dorra tousjours à V. A. R., puisqu'elle connoit par experience les volontés que l'on a icy pour les filles de France, et qu'en cela veriffié les conseils que la feu Reyne Mère [Marie de Médicis] luy donna: que si jamais ce malheur luy arrivoit que d'estre contrainte de sortir de ses estatz, elle devoit partout, si non dans la maison de sa naissance, chercher un azile et assistance comm'estant le lieu où elle en rencontreroit le moins. Et après m'invita de continuer à luy faire sçavoir toutes les nouvelles que je recevrois de V. A. R.. Elle est à present logé au Palays Royal avec le Roy, son filz [Charles II], auquel elle fit part des nouvelles de Casal; surquoy il print occasion de m'en parler plus particulierement et me temoigner son deplaisir de ce que la France abandonnoit des affaires qui tirent après elles de si grandes consequences. (*Lettere Ministri Francia*, m. 58, lett. 25, Paris, le 25 octobre 1652).

Dans d'autres lettres Cise fait état de l'attitude d'indifférence de la France envers le Duché :

La perte de la citadelle de Casal n'a pas esté fort sensible à cette Cour; il y en a qui croient qui si Leurs Altesses Royales eussent voulu, elle auroit esté secourue, ce qui se pouvoit faire, disent ils, si l'on ne se fut poin arrivé à prendre Cressentin, et que l'on eut passé de l'autre costé de la riviere de Po. Monsieur de Montpesat¹⁶, jadis gouverneur de Casal, a fait semblables discours dans une compagnie, ce qui m'a esté rapporté. Jugés par là, Monsieur, comme sont reconnus tous les effortz qu'ont fait dans ces conjoinctures Leurs Altesses Royales.

Monsieur l'abbé d'Aglié¹⁷, parlant hyer avec Monsieur de Servien¹⁸ des affaires d'Italie et de l'application qu'il faut avoir maintenant à celles de Piemont, et qu'il est important de donner ordre à bonne heure à un fond pour la campagne prochaine, et qu'il ne falloit pas penser à un de centz mille franz, mais d'un million, il luy respondoit : « oh oh il en faudroit bien avoir, Monsieur, l'on fera ce que l'on pourra ». [...] Voila, comme ces Messieurs pensent aux choses que l'on leur dit, et comme ils se souvient de la perte de Casal, ny de la suite des malheurs qu'elle nous fera ressentir. Chascun ne pense icy qu'à ses propres interestz et se moquent de ceux des autres. (Lettere Ministri Francia, m. 58, lett. 30, Paris, le 8 novembre 1652).

L'opinion de Cise est que la Cour de Paris n'attribua pas une juste importance à la perte de Casal :

Il est vray qu'il arrive souvent que ceux qui voient les perils de loing [sic] en jugent beaucoup [sic] mieux que ceux qui sont dans le peril mesme. Cependant, d'icy l'on n'a pas jugé la perte de Casal, comme vous autres Messieurs qui estes sur les lieux, et si l'on juge bien qu'elle ne causera pas des malheurs mediocres au Piémont, si l'on attend d'icy les moyens de l'en guarentir. (Lettere Ministri Francia, m. 58, lett. 33, Paris, le 15 novembre 1652).

L'attitude du Cardinal Mazarin est emblématique du comportement ambigu que Paris tint envers la Savoie. Cise fut chargé de le rencontrer personnellement pour le convaincre de faire parvenir des troupes au Piémont, afin de vaincre définitivement les Espagnols et d'éviter que Christine ne s'allie avec eux pour reprendre les territoires qu'elle avait été obligée de céder. La lettre que le diplomate envoya à la Duchesse quelques jours après, relate dans les détails les réactions du Cardinal :

Et comme j'observois, en luy parlant, les mouvementz de son visage, [...] il ouvrit les yeux et demeura un peu estonné, se portant la main droite sur la

moustache et apres que j'eus achevé mon discours il me dit : « Monsieur, j'ay beaucoup [sic] d'obligation à M. R. pour la confiance qu'il luy plait avoir en moy ; elle doit estre asseuré [sic] que je n'obliray jamais rien pour la servir et S. A. R.. [...] Pour ce qui regarde les affaires d'Italie, je connois parfaitement bien qu'il faut prendre des promptes resolutions et les executer, ce que je feray. Aussitost arrivé à Paris je respondray à celle que M. R. m'a fait l'honneur de m'escire. Vous pouvés, cependant, l'asseurer qu'on luy donnera promptement les assistances necessaires pour ses recreües d'infanterie, et de la cavalerie, affin qu'elle puisse, au plus tost, mettre en bon estat ses troupes ». Il me dit aussy que [...] pour ce qui estoit des troupes du Roy, l'on en feroit passer un si bon nombre qu'il esperoit que, non seulement l'on repousseroit les ennemis hors des estatz de Vos Royales Altesses, mais que l'on pourroit sur eux faire quelques progrès, et que l'on donneroit les fondz necessaires pour les faire subsister et pour l'artillerie. (Lettere Ministri Francia, m. 60, lett. 13, Paris, le 7 Février 1653).

Face aux promesses du Cardinal, Cise exprima à la Duchesse ses perplexités car il était bien conscient des difficultés financières qui affligeaient la France :

Si elles [les promesses] estoient effectués [sic] je croirois mon voyage estre heureux et avoir servy utilement Vos Royales Altesses, mais je crains fort que les effectz ne suivront pas toutes promesses.

Les grandes preparatives [sic] qu'il faudra faire pour resister à l'armée de Monsieur le Prince, et à celle de Monsieur le comte de Fuensaldagne divertirons les moyens d'executer les dessiens que l'on temoigne avoir pour l'Italie. (Lettere Ministri Francia, m. 60, lett. 13, Paris, le 7 Février 1653).

Au terme de l'entretien, Cise se montra très sceptique quant à l'aide qui aurait pu arriver au Duché de Savoie de la part de la France et en relatant la rencontre au secrétaire d'état Guillaume-François Carron marquis Saint-Thomas, comte de Buttiglière, marquis de Sommerive (1610-1677 ; Claretta, 1869, t. II, p. 349; Manno, 1895-1906, t. IV, p. 103; DBI, 1960, t. XX, p. 759.), il déclara explicitement que la Cour de Turin n'aurait pas dû faire confiance aux offres de Mazarin, car celui-ci n'aurait pas les moyens pour les honorer :

Monsieur, par celle que j'escry à M. R. vous aprendrés le succes de la negociation que j'ay fait [sic] avec Monsieur le Cardinal, le tout aboutissant à des belles promesses mazarines, desquelles l'on ne doit faire grand capital puisqu'il n'est pas à son pouvoir de les effectuer. (Lettere Ministri Francia, m. 60, lett. 14, Paris, le 7 Février 1653).

La raison de la conduite peu sincère et peu concluante de Mazarin doit être cherchée dans le fait qu'il soupçonnait la possibilité d'une entente entre la Duchesse et les Espagnols. C'est le Conte Broglia, lieutenant général des armées françaises, qui donna à Cise ces renseignements :

Monsieur le comte Brolia¹⁹ me dit aussy à l'oreille, comme en confiance: « Monsieur le Cardinal est dans la croiance que M.R. ait conclu un traitté de neutralité avec les Espagnols. Il faut tascher de le detromper de cela, mais ce ne sera pas sans peine ». Je luy representay qu'il pourroit bien estre persuadé du contraire, par la conduite avantageuse qu'ont Vos Royales Altesse, pour le service de Leurs Majestés, à laquelle il ne se peut rien ajouter. Il ne me repliqua rien si non haussa un peu les espaulles me disant : « je va [sic] accompagner Monsieur le Cardinal à la messe, attendant de nous revoir à Paris puisqu'il veut partir au retour d'ycelle ». (Lettere Ministri Francia, m. 60, lett. 15, Paris, le 7 Février 1653).

Mazarin avait raison, car effectivement, en 1653 Christine rouvrit les négociations avec l'Espagne : elle déclara à Caracène qu'elle voulait se rapprocher de l'Espagne et lui demanda de lui rendre les autres villes piémontaises occupées. Elle obtint la restitution de Trino et Vercelli.

Ces requêtes ne comportèrent cependant pas une rupture avec la France car les forts liens que la Régente avait envers son pays d'origine la poussèrent à ne pas abandonner l'alliance avec Paris.

En outre, puisque la perte de Casal avait rendu l'amitié avec la Régente encore plus précieuse pour les Français, pour endiguer la présence espagnole dans l'Italie du Nord, Mazarin accorda aux ambassadeurs savoyards à Paris les honneurs offerts aux représentants royaux et disposa la restitution à la Savoie des forteresses de Verrua et Villanova d'Asti (Amoretti, 1984 : 229 Carutti, 1875 : 506-507).

Conclusion

La lecture des lettres de Cise relatives à la prise de Casal fait apparaître clairement que la France suivait très attentivement ce qui se passait en Italie du Nord et que l'alliance avec la Savoie était stratégique pour maintenir les équilibres avec les autres puissances européennes. Toutefois, les difficultés économiques dans lesquelles elle se trouvait à cause de la Fronde l'empêchaient de venir en aide à son allié. De son côté, la Cour de Turin songea sérieusement à se tourner vers l'Espagne, pour récupérer des territoires et des ressources perdus pour soutenir la France. La diplomatie joua un rôle important et le conflit n'éclata pas ouvertement,

la proximité et l'attachement de la Duchesse pour la Cour de Paris prévalant sur les différends.

Bibliographie

- Amoretti, G. 1984. *Il ducato di Savoia dal 1559-1713*. Turin : Famija Turinèsa.
- Baillon, C. de. 2013. *Henriette-Marie de France reine d'Angleterre 1609-1669*. Paris : France-Empire.
- Beunier, A. 1918. « Une Jeune fille au temps de la Fronde ». *Revue des Deux Mondes*, 6^e période tome 46. p. 339-377.
- Becchia, A. Vital-Durand, F. 2014. *Édifier l'État : politique et culture en Savoie au temps de Christine de France*. Chambéry : LLSETI.
- Belfanti, C. M., Romani, M. A. 1987. « Il Monferrato: una frontiera scomoda fra Mantova e Torino (1536-1707) ». Carlo Ossola (dir). *La frontiera da stato a nazione. Il caso Piemonte*. Rome : Bulzoni. p. 113-145.
- Blum, A. 2014. *La diplomatie de la France en Italie du nord au temps de Richelieu et de Mazarin*. Paris : Classiques Garnier.
- Bremio, G. D. 1911. *Cronaca monferrina (1613-1661) di speciario di Casale Monferrato*. Alessandria : Società poligrafica.
- Carutti, D. 1875. *Storia della diplomazia della corte di Savoia*. Turin : F.lli Bocca.
- Chaix D'Este-Ange, G. 1983. *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou nobles à la fin du XIX^e siècle*. Paris : Editions Vendôme.
- Claretta, G. 1869. *Storia della reggenza di Cristina di Francia*. Turin : Civelli.
- Clifford Brown M., Tosetti Grandi P. 2011. *I Gonzaga di Bozzolo*. Mantoue : Publi Paolini.
- De Broglie, D. 1972. *Les Broglie. Leur histoire*. Paris : Édition du Palais Royal.
- De Conti, V. 1838-1841. *Notizie storiche della città di Casale e del Monferrato*. Casale : Casuccio e Bagna.
- De Foras, A. 1863-1938. *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*. Grenoble : Allier père et fils.
- Dictionnaire de Biographie Française* (DBF). 1932. commencé sous la direction de J. Balteau, M. Barroux, M. Prévost Paris : Librairie Letouzey et Ané.
- Dictionnaire de la noblesse*. 1868-1876. Paris : s. éd. (Kraus Reprints, Nendeln-Liechtenstein, 1969).
- Dizionario Biografico degli Italiani* (DBI). 1960. Rome : Istituto dell'Enciclopedia Italiana.
- Ferraris, C. 2006. *Storia del Monferrato, le origini, il marchesato e il ducato*. Cairo Montenotte : Edizioni Grifl.
- Ferretti, G. 2014. *De Paris à Turin. Christine de France duchesse de Savoie*. Paris : L'Harmattan.
- Ferretti, G. 2017. *L'État, la cour et la ville. Le duché de Savoie au temps de Christine de France (1619-1663)*. Paris : Garnier.
- Lemoine, J. , Saulnier, F. 1911. *La Correspondance du chevalier de Sévigné et de Christine de France, Duchesse de Savoie*. Paris : éd Renouard.
- Manno, A. 1895-1906. *Il patriziato subalpino*, Florence : Stabilimento G. Civelli.
- Pernot, M. 2019. *La Fronde : 1648-1653*. Paris : Éditions Tallandier.
- Signorotto, G. 1993. « Il marchese di Caracena al governo di Milano ». *L'Italia degli Austrias. Monarchia cattolica e domini italiani nei secoli XVI e XVII*, Mantoue: Cheiron. p. 135-181.
- Viale Ferrero, M. 1965. *Feste delle Madame Reali di Savoia*. Turin : Istituto bancario S. Paolo.

Notes

1. Marie-Christine de France, duchesse douairière de Savoie (1606-1663). Fille d'Henri IV et de Marie de Médicis, sœur de Luis XIII, de Gaston d'Orléans et d'Henriette d'Angleterre. Mariée en 1619 à Victor-Amédée I^{er} de Savoie, elle resta veuve en 1637. La Duchesse (communément appelée Madame Royale) gouverna ses États pendant la minorité de son fils François-Hyacinthe et, après la mort de celui-ci en 1638, pendant celle de son second fils, Charles-Emmanuel II (Ferretti, 2014).
2. Benoît Cise de Grézy (Chambéry, 1612 - Turin, 1701), comte de Pecet, baron et marquis de Grézy-sur-Isère, il commença sa carrière diplomatique à Munster, au congrès de Westphalie. Ensuite il reçut la charge d'envoyé extraordinaire du duc de Savoie en Angleterre. Après avoir été désigné conseiller d'état, en qualité d'ambassadeur plénipotentiaire auprès des Cantons Suisses Catholiques, il fut nommé agent extraordinaire à Paris, commissaire ducal dans les vallées du Piémont et ambassadeur extraordinaire en Suisse. En 1666 il remporta le titre de gentilhomme de chambre du duc de Savoie et à la fin de sa vie la duchesse Marie Jeanne-Baptiste de Nemours lui attribua la plus importante reconnaissance du duché de Savoie : le collier de l'Annonciade (De Foras, 1900 : t. II, p.71-73 ; Manno, 1895-1906 : t. VI. p. 141-143).
3. Charles II Gonzague Nevers, duc de Mantoue, fils de Marie et Charles de Nevers (1629-1665) *DBI* s.v. v.20.
4. Dom Camille Gonzague (1600- 1658), prince de Bozzolo, marquis de Mantoue. En 1652 il fut commandant d'armées mantouanes et gouverneur du Montferrat. Ensuite, il fut gouverneur des troupes vénitiennes en Dalmatie (Clifford Brown, Tosetti Grandi, 2011).
5. Luis de Benavides Carrillo, marquis de Caracena (1608-1668), gouverneur du duché de Milan de 1648 à 1656 (Signorotto, 1993).
6. La ville de Casal, qui bénéficie d'une position stratégique entre Turin et Milan, fut terrain de plusieurs luttes successives entre la France et le duché de Savoie d'une part et les Espagnols de Milan de l'autre, qui s'affrontaient pour avoir la domination politique de l'Italie du Nord. Casal subit cinq sièges (1628, 1629, 1630, 1640, 1648). Cf. Bremio, 1911 et Belfanti, Romani, 1987.
7. Période de guerre civile qui vit s'opposer de 1648 à 1653 les nobles et le Parlement de Paris à la reine régente Anne d'Autriche et au premier ministre Mazarin (Pernot, 2019).
8. Ville de la plaine du Pô, possession espagnole de 1638 à 1659, année où elle fut reconquise par Charles Emmanuel II.
9. Importante ville et forteresse aux pieds des Alpes attribuée aux Français par le traité de Cherasco de 1631.
10. À partir de 1651, René-Renaud de Sévigné (1607-1676), chevalier de l'ordre de Malte, fut chargé par la Duchesse de Savoie d'être son informateur parisien et de lui envoyer une correspondance régulière pour l'informer des événements de la deuxième Fronde (Lemoine, Saulnier, 1911).
11. Paul-Henri de Baud (?- 1692), baron de Sainte-Frique et de Romainville vicomte de Laudes, seigneur de Noisy-le-Sect et de Ville-Roche (Chaix D'Este-Ange, 1983 : 58).
12. Robert de Cruy, (?-1656), évêque de Cambrai (*DBF* : t. IX, p. 1330).
13. Guillaume de Barclay (1605-1673), abbé de Saint Léon de Toul. Il reçut depuis Pape Urbain VIII le titre de « camérier », à savoir d'officier de la Chambre du Pape. (*DBI* : t. V, p. 380).
14. Henriette Marie de France (1609-1669) fille du Roi de France, Henri IV et de Marie de Médicis. Henriette, épousa le Roi d'Angleterre Charles I^{er} en 1625. La révolution anglaise l'amena à se réfugier en France (Baillon, 2013).
15. Elle fait référence aux troubles de la Fronde.
16. Jean-François de Tremolet de Buccelli, marquis de Montpezat (?-1677) gouverneur de Casal, lieutenant général des armées du Roi. À la prise de Casal il était absent et fut remplacé par un certain Monsieur Saint-Ange, lieutenant général de la ville de Casal, qui remit la ville aux Espagnols onze jours après. De Conti, V. 1838-1841.

17. L'abbé Jean-François Saint-Martin d'Aglié (1605-1678), ambassadeur de Savoie à Paris de 1651 à 1655 (Manno, A. 1895-1906 : t. XXIV, p. 608).

18. Abel Servien, marquis de Sablé et de Bois-Dauphin (1593-1659), conseiller d'État (1618). Secrétaire d'État à la guerre en 1630, il fut un des négociateurs du traité de Cherasco, en Italie (1631). Ministre d'État en 1648, garde des Sceaux en 1650, surintendant des finances avec Fouquet en 1653, de 1654 à 1656 (De Foras, 1863-1938 : t. III pp.78-79).

19. François-Marie, comte de Revel et de Broglia (1611-1656) en 1650 fut nommé lieutenant général de l'armée française en Flandre. Après avoir combattu à Anger et Assas, en février 1651 il reçut le titre de comte. En 1656, on lui confia la charge de lieutenant général des armées françaises dans la dernière campagne en Italie contre les Espagnols. Il fut tué le 2 juillet 1656 à Valence (De Broglie, 1972 : 68-74 ; *DBI* : t. XIV, p. 428).